



Déclaration liminaire FSU / CGT Educ'action

CTA 23 Janvier 2018
Académie de Poitiers

Madame la Rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA

Meilleurs voeux à toutes et tous. Ce mois, placé sous le signe des souhaits pour une bonne année, risque de prendre une tout autre tournure avec l'accumulation de mesures plus négatives les unes que les autres pour les fonctionnaires.

Du décret sur la journée de carence, injuste et inefficace, à l'annonce prochaine de la réforme du lycée en passant par l'augmentation de la CSG et la mise en place de la plateforme « Parcoursup », les inquiétudes sont nombreuses et la colère des collègues monte.

Dans le 1er degré, le ministre avance sans débat avec la profession et sans passer par les instances de concertation. C'est donc avec une dotation de 0 poste pour la rentrée 2018 que l'académie de Poitiers doit mettre en œuvre la mesure phare de dédoubler les classes de CP et CE1 en Education Prioritaire et en même temps augmenter le volume de remplaçants. Parce que les moyens pour mettre en œuvre la politique ministérielle ne vous sont pas donnés, Madame la Rectrice, vous choisissez de réduire à néant le dispositif " Plus de Maîtres que de Classes "alors même qu'il n'est toujours pas évalué.

Nous ne pouvons accepter la suppression de 35.5 postes sur les actuels 98 du dispositif. Pour la FSU, cette amputation est dramatique au regard de l'émulation et de la transformation pédagogique que ce dispositif engendre. Cela permet de sortir du fonctionnement 1 maitre / 1 classe et de trouver des organisations avec des regards multiples sur les élèves et des possibilités de co-intervention. Pour répondre aux défis de l'école du 21ème siècle, il faut penser la nécessaire évolution du métier, et des pratiques par, entre autres, le travail en équipe, aussi nous nous opposons à ce qu'un dispositif prometteur, ayant fait l'objet de concertation et d'élaboration collective d'équipes d'écoles soit mis à mal au niveau académique. Nous demandons, au contraire, que le débat soit mené dans les instances départementales, qui est le bon niveau, pour étudier chaque situation précisément. De même organiser la prochaine rentrée avec des obligations et sans dotation ne permettra pas d'abonder les RASED, et de réduire les effectifs partout où cela est nécessaire alors que nous savons qu'il est un levier à la réussite. De même, les quelques remplaçants ne suffiront pas à permettre une formation de qualité si tant est que celle-ci ne transforme pas les enseignants en de simples exécutants. Toutefois, La FSU / CGT salue le fait que vous ayez pris en compte, Mme la Rectrice, certaines demandes effectuées au cours du groupe de travail, comme le fait que le poste administratif d'assistant de prévention de la Vienne ne soit pas pris sur les moyens 1^{er} degré et qu'il y ait une augmentation du volume de postes adaptés, même si celle est loin des besoins estimés par la FSU / CGT

Dans le 2d degré, alors que le comité technique académique (CTA) se réunit ce mardi 23 janvier pour donner son avis sur le budget académique, les dotations horaires globales (DHG) sont arrivées dans les établissements le vendredi 12 janvier. Les équipes pédagogiques et les chefs d'établissement vont donc préparer le CTA de mars avant celui de janvier. Ce calendrier illustre bien, une fois de plus, le manque de respect des instances. On demande en plus aux équipes de discuter de la répartition de la DHG avant que la réforme du lycée ne soit annoncée.

Lors du GT préparatoire au CTA, « globalement stable » fut le terme choisi pour qualifier un budget où le second degré est spolié de 32 ETP (équivalents temps pleins) remplacés par 30 ETP en HSA (heures supplémentaires année). Les collègues, déjà largement sollicités pour effectuer des heures supplémentaires, le seront encore davantage et le risque du complément de service alors que les heures existent dans son établissement est accru. Ce sont les conditions de travail et la qualité du service public rendu aux élèves qui sont attaquées de plein fouet par ces choix budgétaires.

Pour la FSU et la CGT Educ'action, ce qui se profile n'est pas acceptable puisque 30 emplois sont supprimés dans notre académie. De plus, rien n'est encore dit des conséquences dans l'académie de la

suppression de 2600 emplois de stagiaires au niveau national, la suppression de 200 emplois administratifs la facture pourrait donc encore s'alourdir. Face à cette crise du recrutement, le ministre a conclu : il manque des enseignants, donc ceux qui sont là effectueront davantage d'heures supplémentaires. Pour les postes des personnels administratifs, une « réorganisation » du travail sera sans doute à l'étude. Quel mépris !

Le signal donné par ces nouvelles suppressions est extrêmement négatif pour l'académie et aura de lourdes conséquences dans les établissements et au sein des structures administratives. C'est aussi un signal négatif pour les futurs candidats aux concours. Nous entrons ainsi dans un cercle vicieux qui ne peut qu'aggraver encore la crise du recrutement.

Ces choix corroborent nos craintes d'une réforme du lycée à visée comptable : les baisses horaires élèves conjuguées à l'individualisation des parcours et à une spécialisation précoce devraient en effet permettre des récupérations de moyens. Dans l'attente de la parution des textes, nous ne pouvons que nous inquiéter de la surcharge de travail qui sera demandée aux enseignants hors temps pédagogique. Au-delà de cet aspect, nous y voyons aussi le renoncement à une formation ambitieuse pour tous les élèves et à la lutte contre les déterminismes sociaux. La politique qui conduit la réforme du bac est bien celle d'une rupture de la possibilité d'accès pour chacun-e, et quel que soit son origine sociale, à la réalisation de son projet. Comment ne pas voir en effet que tout ce qui conduit à individualiser les parcours de formation conduit à un enfermement précoce des élèves dans des choix reproduisant les inégalités scolaires dont on sait qu'elles sont largement déterminées par les inégalités sociales. Les inégalités et la concurrence entre établissements risquent aussi de fortement s'accroître si le scénario des majeures/mineures devait se confirmer.

Les lycées professionnels sont une nouvelle fois la variable d'ajustement de la politique académique avec la fermeture de 10 CAP. Nous rappelons que la rénovation de la voie professionnelle devait s'appuyer avant tout sur le développement des CAP et non pas sur leurs fermetures. C'était soi-disant le sens de la réforme du BAC PRO 3 ans. La FSU et CGT y étaient opposées, à juste titre ! La hausse sensible des effectifs en LP ne trouve pas de réponse en termes de moyens, bien au contraire, elle se traduit par la suppression de 4 ETP. C'est une véritable incohérence de discours et de politique. Nous pouvons d'ailleurs regretter que la note d'opportunité sur la Mention Complémentaire « Intervention sur les Activités Physiques Sportives et Aquatiques » ne lui confère pas de caractère diplômant. Conçue à ce stade sans formation générale, elle laisse le jeune au niveau Bac. Si elle constitue une prise en compte du besoin de formation courte dans la filière des métiers du sport, notamment liée aux besoins d'intervention grandissants dans le tissu associatif et dans les collectivités, nous aurions préféré la création d'un Bac Pro Spécifique offrant d'avantage de perspectives de formation et de qualification aux jeunes, notamment en BTS.

En parallèle, il nous paraît indispensable de revaloriser les filières courtes au sein de l'enseignement supérieur, notamment les DEUST STAPS et les Licences Professionnelles, auxquelles s'ajoute bien entendu l'urgente nécessité de l'augmentation effective des capacités d'accueil dans cette filière à l'Université.

Concernant le Rifseep, nous rappelons que nous n'avons jamais adhéré à ce dispositif. Il n'a pas permis une unité entre les académies et abouti à encore plus individualiser les salaires.

La mise en place de la plateforme « Parcoursup » dans les lycées et universités engendre de l'inquiétude chez les personnels et les familles. La procédure d'émission des vœux et d'affectation, outre sa complexité, risque de bloquer l'accès aux formations de leur choix pour de nombreux jeunes. Nous sommes scandalisés d'apprendre par une dépêche et sans qu'aucune concertation n'ait été menée avec les organisations syndicales que L'ARF vient d'annoncer que la décision de confier aux régions l'orientation scolaire aurait été acceptée par le Premier ministre et le Ministre de l'Education Nationale. Nous sommes attachés à une conception éducative de l'orientation. Ceci suppose que l'orientation scolaire reste de la responsabilité de l'Education nationale.

Pour toutes ces raisons, FSU et CGT seront partie prenante dans les actions du mois de février, de l'action de mobilisation intersyndicale dans les établissements contre la réforme du bac et de l'orientation post-bac le 1er février, à la journée de grève du 6 février contre l'insuffisance des dotations, une réforme qui déstructurerait le lycée et dégraderait nos conditions de travail, aux actions d'interpellation des médias et de la population le 7 février pour alerter sur les conditions de rentrée.